

Ouverture de la séance à 18h00

Sont présents :

Les conseillers municipaux : Francis CESTER, Vincent OLLIVIER, Monique FARAMAZ, Béatrice BOURGADE, David SCACCIANOCE, BERMOND Franck, BOISSERANC Mickael, BONNARDEL-BLANC Virginie, DE PASSERIO Jean-Claude, PEYRE Céline, RIZZO Sonia.

Absents excusés :

Absents:

Secrétaire de séance : Vincent OLLIVIER

Validation du conseil municipal du Vendredi 07 février 2020

Voté à l'unanimité des présents (11 Pour).

1 - Délibération création des postes d'Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122.2

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré, décide la création de 3 postes d'adjoints,

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

2 - Elections du Maire

Monsieur Francis CESTER est proclamé Maire de la commune de la Bâtie-Vieille

Pour : 10 - Bulletin blanc : 1

3 - Elections des Adjoints

✚ Mme Monique FARAMAZ est nommée 1^{ère} adjointe

Pour : 10 - Bulletin blanc : 1

✚ M. Vincent OLLIVIER 2^{ème} adjoint

Pour : 10 - Bulletin blanc : 1

✚ Mme Béatrice BOURGADE 3^{ème} adjointe.

Pour : 10 - Bulletin blanc : 1

3- Délibération Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire.

Monsieur le maire expose à l'assemblée que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22) et (article L2122-23) permettent au Conseil Municipal de remettre au maire un certain nombre de délégations.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, il est proposé de confier à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat de 22 délégations dont il est fait lecture.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité (11 pour)

QUESTIONS DIVERSES :

✚ Deux conseillers communautaires sont nommés de fait pour représenter la commune à la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance et dans l'ordre du tableau; M.CESTER Francis ainsi que M.OLLIVIER Vincent (2^{ème} adjoint) suite à la démission volontaire de Mme FARAMAZ Monique. (1^{ère} adjointe).

Séance levée à 19h30

Le Maire, Francis CESTER

